



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE SNU : POUR MOI, POUR LES AUTRES, POUR LA FRANCE.

Livret d'accueil Séjour de cohésion







PROGRAMME DU SÉJOUR

Vous vous apprêtez à prendre part à une **expérience unique de 12 jours** au cours de laquelle vous allez découvrir la vie collective au contact d'une centaine de jeunes venus d'autres départements. À cette occasion, vous pourrez à la fois créer des liens forts, agir pour une société solidaire et engagée et construire un parcours qui vous est propre.

Les thématiques

Le SNU vous réserve un programme d'activités très variées, qui visent à développer un esprit de cohésion et d'entraide.

Les activités proposées pendant le séjour sont articulées autour de **7 thématiques** :

- défense, sécurité et résilience nationales ;
- développement durable et transition écologique ;
- citoyenneté et institutions nationales et européennes ;
- culture et patrimoine ;
- activités physiques, sportives et de cohésion ;
- autonomie, connaissance des services publics et accès au droit ;
- découverte de l'engagement.

Les activités

Au sein de ces thématiques, **certains modules bénéficient d'un cadrage national** et sont mis en œuvre de manière similaire dans l'ensemble des centres de cohésion :

- un module Défense et mémoire ;
- un module Sécurité intérieure ;
- un module d'éducation à la sécurité routière, Sur ma route ;
- un module Promotion de la santé ;
- un module consacré à la biodiversité.

Les valeurs républicaines sont au cœur des séjours de cohésion.

À cet égard, ils sont tous ponctués par la manifestation régulière des symboles de la République et de la Nation, au premier rang desquels le lever des couleurs et le chant de l'hymne national.

La vie collective permet de faire l'expérience d'une citoyenneté active, notamment au travers de **temps de démocratie interne** (conseils de maisonnées) qui sont organisés quotidiennement par les tuteurs.

Une cérémonie de clôture, présidée par les autorités locales, est organisée dans tous les centres en fin de séjour. Il s'agit d'un moment solennel et festif spécialement organisé pour vous féliciter du chemin accompli et vous encourager à poursuivre votre parcours SNU.

En complément de ces temps forts communs à l'ensemble des centres, **d'autres activités dont le contenu et la nature peuvent varier selon les centres d'accueil, vous seront proposées** : découverte du paysage artistique, culturel et patrimonial du département dans lequel vous êtes accueilli(e) simulations de débats parlementaires, enquêtes, témoignages autour des enjeux de société (laïcité, discrimination, transition écologique et solidaire, engagement et mobilité des jeunes, etc.), activités de nature, activités aquatiques ou bien encore découverte de nouvelles pratiques sportives (ultimate, korfbal, etc.), etc.

Les modalités d'organisation des activités

La plupart des activités se déroule au sein des centres d'accueil, mais certaines peuvent s'effectuer à l'extérieur tels des rallyes citoyens, des découvertes du patrimoine, etc.

Toutes les activités qui vous seront proposées sont pensées à partir de votre expérience et sont largement ouvertes à la mise en situation. Si elles peuvent prendre des formes diverses, elles sont systématiquement, à l'exclusion des bilans individuels, collectives et participatives : activités physiques, visites sur site, témoignages d'autres jeunes engagés, échanges avec des témoins et des experts, etc. Ces activités s'appuient autant que possible sur les ressources locales.

Dans une démarche de responsabilisation, **vous serez en outre amené(e) à participer aux travaux courants du centre au travers de services.** Ces services comprennent notamment les tâches quotidiennes liées aux repas, au nettoyage et à la gestion des déchets courants. Si le rythme des journées est relativement dense, **vous disposerez chaque jour d'un ou plusieurs temps libres.**

La préparation de la suite de votre parcours SNU

Le séjour de cohésion vous prépare pour la suite de votre parcours SNU à savoir, d'une part, la mission d'intérêt général de 12 jours à réaliser près de chez vous dans l'année qui suit votre séjour (phase 2 obligatoire) et, d'autre part, la phase d'engagement volontaire (phase 3 facultative).

Cette préparation est réalisée notamment dans le cadre d'un forum de l'engagement qui vous permettra :

- de rencontrer et d'échanger avec des partenaires du SNU (professionnels, corps en uniforme et associations) et des jeunes déjà engagés afin de développer votre culture de l'engagement ;
- d'identifier la procédure à suivre et les différentes modalités de réalisation de la phase 2 ;
- de découvrir les divers dispositifs d'engagement existants tels que le Service civique, les engagements au titre des réserves des armées, de la gendarmerie ou de la police, le service militaire volontaire (SMV), le service militaire adapté (SMA) pour les jeunes ultra-marins, le volontariat au sein des sapeurs-pompiers et l'engagement bénévole dans le secteur associatif.

En parallèle, certains d'entre vous pourront être amenés à prendre part à des journées d'actions collectives durant le séjour, permettant d'agir concrètement pour la société (nettoyage de sentiers, de plages, maraude, accompagnement d'usagers d'établissements médicosociaux, etc.).



ENCADREMENT ET ORGANISATION DES CENTRES

L'encadrement

Les centres d'hébergement SNU - internat ou tout autre établissement conforme à la réglementation d'accueil collectif de mineurs - sont répartis sur l'ensemble du territoire national.

Un centre SNU, dirigé par **un chef de centre, un adjoint éducatif, un adjoint d'encadrement**, accueille une centaine de volontaires divisés en maisonnées et en compagnies :

- **Les maisonnées** : Unités de vie courante non mixtes, elles accueillent 10 à 15 personnes. Elles sont placées sous la responsabilité d'un tuteur. **Le tuteur** est chargé de l'encadrement de proximité des volontaires de la maisonnée. Il mobilise les volontaires en vue des activités prévues et des services confiés à leur maisonnée. Il est votre interlocuteur privilégié en cas d'éventuelles difficultés rencontrées pendant le séjour.
- **Les compagnies** : Les maisonnées sont regroupées au sein d'une compagnie. Les activités sont la plupart du temps réalisées par compagnie. Les compagnies sont encadrées par un

cadre de compagnie chargé du dialogue avec l'équipe de direction et de l'animation de la compagnie. Il est responsable de l'encadrement de la vie courante de la compagnie. Il dirige l'action des tuteurs et résout les éventuelles difficultés rencontrées par la compagnie, notamment disciplinaires.

Tous les encadrants sont des adultes recrutés pour leurs compétences et leur expérience. Ils ont reçu une formation complémentaire adaptée au séjour de cohésion. Ils sont présents en permanence au sein du centre d'accueil et assureront à ce titre votre sécurité.

Le référent sanitaire

Un référent sanitaire est présent au sein de chaque centre afin d'assurer le suivi sanitaire de l'ensemble des volontaires pendant le séjour.

Dès le premier jour du séjour, le référent sanitaire prend connaissance de la fiche sanitaire que vous avez pris le soin de remplir avant votre arrivée en séjour afin de pouvoir vous accompagner au mieux dans l'hypothèse où vous auriez fait état d'un traitement médical, d'une allergie, d'un besoin d'aménagements spécifiques, etc.

Durant toute la durée du séjour, vous pouvez consulter le référent sanitaire en cas d'incident, de mal-être mais également si vous avez besoin d'être accompagné(e) pour respecter l'interdiction de consommer du tabac, de l'alcool ou des stupéfiants pendant le séjour.

Le règlement intérieur

Comme pour les établissements scolaires, le centre SNU dispose d'un règlement intérieur. Celui-ci définit les règles de fonctionnement du centre SNU dans lequel vous avez été affecté(e). Il a pour objet d'assurer votre parfaite sécurité pendant le séjour de cohésion et de favoriser l'atteinte des objectifs du séjour de cohésion.

Ce règlement intérieur vous a été transmis ainsi qu'à vos représentants légaux en amont du séjour. Vous avez attesté par écrit en avoir pris connaissance et vous êtes engagé(e) à respecter ses dispositions. Il représente un engagement réciproque entre vous et l'État. Il vous revient de le respecter et charge à l'État de le faire respecter.

La tenue

Une tenue SNU, adaptée aux multiples activités et temps forts du séjour de cohésion, vous sera fournie à votre arrivée en séjour. Cette dernière est composée des éléments suivants :

- 1 coupe-vent
- 1 pull été/hiver selon l'affectation
- 1 pantalon
- 2 tee-shirts
- 2 polos
- 1 short de sport
- 1 ceinture
- 1 petit sac
- 1 casquette

Vous êtes responsable de votre tenue. Vous devez en prendre soin durant toute la durée du séjour. Votre tenue doit être propre. Le port de la tenue pendant le séjour doit être digne.

Vous garderez votre tenue à l'issue du séjour. Il est important de la conserver en bon état dans la mesure où vous pouvez être amené(e) à la porter à nouveau dans le cadre notamment d'actions de valorisation du SNU (cérémonies, salons, portes ouvertes, etc.).

En dehors de ces actions de valorisation, le port de la tenue complète n'est pas autorisé à l'issue du séjour de cohésion.



COMMUNICATION

Les relations avec les familles pendant le séjour

L'utilisation du téléphone portable est interdite la journée durant les activités. Un temps est prévu en fin de journée pour communiquer avec vos proches.

Les contacts et numéros utiles

N'hésitez pas à **nous rejoindre sur la page Instagram** du Service national universel ([@snujengage](https://www.instagram.com/snujengage)) pour partager votre expérience auprès d'autres jeunes qui hésiteraient encore à se lancer dans l'expérience SNU.

119

numéro national dédié
à la prévention
et à la protection
des enfants en danger
ou en risque de l'être

3018

numéro dédié
aux enfants victimes
de cyber-harcèlement

0800 235 236

fil santé jeunes





snu.gouv.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

